Police

Police Locale
Zone de Police VESDRE - 5289

Chaussée de Heusy 219
4800 VERVIERS
Tél. : 087/329.292
zp.vesdre@police.belgium.eu

Liste contentant un bref exposé des décisions du Collège de police dans le respect de la loi sur la protection des données (article 85 de la loi sur la police intégrée)

SEANCE DU MERCREDI 24 JUIN 2026

162 ICT – Optimalisation de la gestion des horaires – Acquisition d'un programme de planification des horaires – Mode de passation de marché

DECIDE

- De lancer un marché public ayant pour objet l'acquisition d'un logiciel de planification des horaires par procédure négociée sans publication préalable, conformément à l'article 42,§1er, 1°, b) de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques pour un montant maximum annuel estimé à la somme 13.680,00 €HTVA soit 16.552,80 €TVAC ;

- De consulter exclusivement la société CREZZUR (NE : 0770.785.952), distributeur du logiciel « DienstPlanner » ;

- La dépense annuelle estimée à la somme de 13.680,00 €HTVA soit 16.552,80 €TVAC sera imputée à l'allocation 330/12-13 « frais informatiques » des différents budgets ordinaires.

163

Pas de décision.

164 Finances – Liste d'ordonnancement n° 4 /2026

D'approuver la liste d'ordonnancement n° 4/2026.

165

Pas de décision.

166 Finances – Dotations communales 2026 – Délibération du Conseil communal de Pepinster du 20 avril 2026 – Requête en annulation au Conseil d'Etat ou requête en intervention au Conseil d'Etat – Désignation d'un avocat

Le point est reporté.

167

Pas de décision.

168 Comité de Concertation de base – Désignation de la délégation de l'autorité

DECIDE :

- De fixer la délégation de l'autorité comme suit : 3 représentants de Verviers, dont le Bourgmestre de Verviers, à charge pour lui d'organiser cette délégation au sein des conseillers communaux, 2 représentants de Dison dont la Bourgmestre de Dison, à charge pour elle d'organiser cette délégation au sein des conseillers communaux et le Bourgmestre de Pepinster ;

- De désigner le Président du Collège comme Président du comité de concertation de base. En cas d'absence de celui-ci, la présidence reviendrait à l'échevin chargé de le remplacer ou à Madame BAUDINET.

La Président confirme la désignation de Madame BAUDINET comme représentante de Verviers.

169

Pas de décision.

170

Pas de décision.

171 Incompatibilité professionnelles pour les membres du cadre opérationnel – Information au Collège sur l'exercice d'une activité complémentaire par l'INP

Décision prise.

172 Matériel – Acquisition de Taser – Attribution du marché – Engagement de la dépense

DECIDE :

- D'attribuer le marché ayant pour objet l'acquisition de 7 TASER T10 ainsi que des équipements, accessoires, licences et formations nécessaires à leur mise en service à la société COBBS (NE : 0741.657.347), distributeur officiel des produits Axon pour la Belgique ;

- D'engager les dépenses relatives à l'acquisition de ces Taser pour un montant estimé à 66.679,82 € HTVA soit 80.682,58 € TVAC. Cette dépense sera imputée à l'allocation 330/744-51/04 « Achats de divers matériel » du budget extraordinaire 2026.

173 Assurances – Nouveau marché d'assurances – Attribution du marché

Report du point.

174 Personnel – INP – Demande d'assistance en justice à charge de la Zone – Rectification erreur matérielle

Confirmation décision refus avec rectification erreur matérielle.

175 Location banc d'essai adapté aux trottinettes électriques

Le Collège de police a autorisé la location du banc d'essai à la ZP PolBruno pour 4 journées maximum pour un montant total maximal estimé à la somme de 3.280,00 €.

176 Collège du 15.04.2026 – Procès-verbal – Approuvé – Pour information

177 Collège du 24.04.2026 – Procès-verbal – Approbation (point reporté de la séance du 29.05.2026)

Approuvé.

178 Collège du 29.04.2026 - Procès-verbal – Approbation (point reporté de la séance du 29.05.2026)

Approuvé.

179 Collège du 29.05.2026 – Procès-verbal – Approbation

Approuvé.

180

Pas de décision.

Police

181

Pas de décision.

182

Pas de décision.

Kathleen GAROT
Secrétaire de zone